

## Erasmus, une bonne idée ?

Par **Jurisgirl**, le **01/05/2015** à **12:14**

Bonjour à tous,

Je souhaite intégrer le programme Erasmus en L3, mais je me pose encore beaucoup de questions et j'espère que certains d'entre vous pourront m'éclairer un peu plus.

- Selon vous, quelles sont les "meilleures destinations" pour une pratique de l'anglais ?
- Est-ce difficile de s'adapter aux cours dans une autre langue ?
- Comment trouver un logement (abordable) ?
- Est-il préférable de faire un semestre ou une année entière ? Dans le cas où il serait préférable de faire un semestre d'Erasmus, faut-il privilégier le premier ou le deuxième pour partir ?
- Étant donné que notre dossier passe devant un jury avant d'être accepté (ou refusé), comment optimiser nos chances pour que notre dossier ne soit pas rejeté ?
- Faut-il passer un quelconque test d'anglais avant de donner sa candidature ?
- Connaissez-vous d'autres programmes similaires qui seraient tout aussi bien ?
- Pensez-vous que ce programme soit réellement valorisant dans un dossier étudiant ?

Si une personne ici a déjà fait ce programme, qu'elle se sente libre de témoigner [smile3]

Merci par avance et bonne journée !

Par **Yn**, le **02/05/2015** à **12:14**

Beaucoup de sujets traitent déjà de l'année à l'étranger, utilise la fonction recherche du forum.

Si tu veux parler anglais, il faut forcément un pays anglophone (R-U, USA, Canada), il faut consulter les partenariats de ton université.

Pour l'adaptation, tout dépend de ton niveau de départ. Je te conseille de passer un test, notamment le TOEIC, on pourra évaluer ton niveau.

Pour assister à beaucoup de cours/séminaires/colloques en anglais, même si tu maîtrises très bien l'anglais, ça reste costaud. Le droit pratiqué n'est pas le même, tu peux donc comprendre les phrases, mais pas forcément le sens des notions employées. La première fois que j'ai entendu parler de *liquidated damages*, j'étais un peu perdu. [smile4]

[citation]Pensez-vous que ce programme soit réellement valorisant dans un dossier étudiant

?[/citation]

J'ai toujours eu avis mitigé sur Erasmus et autres programmes de ce type.

Il faut comprendre qu'en France la formation juridique "initiale" est composée de huit semestres (L1 - M1). A partir de la L3, tu ne peux pas faire l'économie d'un semestre sinon tu auras des lacunes importantes pour la suite. Autrement dit, ça ne passera pas pour certains M2. Il faut donc faire, par exemple, L1 et L2 en France + L3 à l'étranger + L3 en France + M1. Tu perds une année, mais la plus-value peut être intéressante.

Mais, selon moi, il est beaucoup plus intéressant de : faire son M1 en France, obtenir un bon M2 et ensuite chercher à s'ouvrir. Là, tu auras des opportunités mille fois plus intéressantes (être invité par des universités, bénéficier de bourses pour tes projets, accéder à des LLM, sans compter les dizaines de formations professionnelles financées).

Après, on en revient toujours au même : quel est le projet ? Si tu veux seulement faire un semestre à l'étranger histoire de découvrir la vie et le monde : fais-toi plaisir, erasmus est tout indiqué. Si tu souhaites inscrire cela dans un projet professionnel plus construit, tu as encore le temps.

Par **Jurisgirl**, le **04/05/2015** à **21:15**

Merci pour ta réponse très complète :)

J'avais utilisé la fonction recherche mais certaines de mes questions ne s'y trouvaient pas, ou du moins elles n'avaient pas de réponse.

Dans ma fac, on ne peut pas faire Erasmus au Canada ou aux États-Unis ce qui est bien dommage. Pour le moment j'hésite entre l'Angleterre, notamment l'université de Bristol, Chypre et Istanbul (je dois mettre 3 choix numérotés par ordre de préférence, mais Bristol m'intéresse quand même beaucoup plus). C'est pour ça que si quelqu'un a fait un semestre ou une année Erasmus dans l'un de ces pays, je veux bien des informations sur le déroulement de l'année, des examens, du prix de la vie, etc.

Pour mon niveau d'anglais, j'ai un peu plus de 16 de moyenne, c'est pour cela que je me demandais s'il était nécessaire de passer un test ou s'ils se "contentaient" de regarder ma moyenne d'anglais.

J'ai bien conscience que ça ne doit pas être facile de suivre des cours entiers en anglais quand on ne connaît pas les 3/4 des termes.. C'est pour ça que je me demande comment se passent les examens, parce que si c'est des dissertations et des cas pratiques en anglais comme ce que l'on fait en France ça va être dur !

Alors sinon, je suis intéressée par le programme Erasmus car je suis assez à l'aise en anglais, j'ai toujours adoré ça, mais j'aimerais quand même plus ; le parler couramment, peut être pas au niveau d'être bilingue, mais au niveau de pouvoir me différencier d'un étudiant français qui étudie l'anglais à la fac, je ne sais pas si tu vois où je veux en venir ?

J'envisage également de faire un DJCE en M2, et d'après ce que j'ai pu lire à différents endroits, il faut une expérience professionnelle assez développée et un dossier qui se différencie des autres, penses-tu par conséquent qu'Erasmus soit un plus sur un dossier pour accéder à un DJCE ? J'ai vraiment envie de mettre toutes les chances de mon côté et le plus tôt possible. Pour le moment au niveau de mes notes ça se passe bien mais je n'ai AUCUNE

expérience professionnelle, je me suis trouvé un stage d'un mois dans un cabinet d'avocat cet été du coup, mais je veux faire toujours plus pour essayer de me différencier un maximum (je suis un peu stressée de la vie oui oui [smile4]).

Bon je me répète encore une fois, si quelqu'un a fait un semestre ou une année Erasmus, je veux bien un petit témoignage dans tous les cas :)

Par Yn, le **05/05/2015** à **10:08**

[citation]Dans ma fac, on ne peut pas faire Erasmus au Canada ou aux États-Unis ce qui est bien dommage[/citation]

C'est normal, Erasmus est le système échange intra-européen (*European action scheme...*), mais des universités (Paris 1 et 2, notamment) ont des partenariats aux États-Unis et partout dans le monde, tu as ainsi des possibilités d'échanges très très intéressantes, mais cela s'inscrit plutôt dans un projet M2/post-M2/doctorat (cf. mon précédent message).

[citation]Pour mon niveau d'anglais, j'ai un peu plus de 16 de moyenne, c'est pour cela que je me demandais s'il était nécessaire de passer un test ou s'ils se "contentaient" de regarder ma moyenne d'anglais. [/citation]

Les notes obtenues en anglais au lycée ou à la fac ne veulent rien dire : trop de variables entrent en compte. Si tu veux faire-valoir ton niveau d'anglais au niveau pro, il faut t'inscrire au TOEIC, c'est un certificat qui atteste de ton niveau d'anglais. Des sessions sont régulièrement organisées à la fac, tu peux le passer autant de fois que tu le souhaites, compte entre 30 et 50€. Si tu obtiens dans les 820-830, ton niveau devient intéressant. Plus tard, tu pourras passer des examens de plus haut niveau comme le TOFEL, mais beaucoup plus onéreux.

[citation]pouvoir me différencier d'un étudiant français qui étudie l'anglais à la fac[/citation]  
Comprends bien que l'anglais à l'université = aucun progrès. Tu te limites à faire du lycée-bis, ce qui revient à pratiquement rien. Si tu veux progresser en anglais, c'est à toi de d'investir. Bref, d'où l'intérêt de s'inscrire au TOEIC, de pratiquer au quotidien, etc.

[citation]J'envisage également de faire un DJCE en M2, et d'après ce que j'ai pu lire à différents endroits, il faut une expérience professionnelle assez développée et un dossier qui se différencie des autres[/citation]

Je ne sais pas d'où sort ce mythe de l'expérience professionnelle pour intégrer un M2, mais c'est totalement faux. Le DJCE - et tous les autres M2 pro - sont des formations initiales, c'est-à-dire accessibles aux étudiants titulaires d'un M1. Par définition, un étudiant n'a aucune expérience pro, voilà ce qu'est un étudiant.

Si on assimile expérience pro à stage dans un cab, oui il en faut. Mais comprends bien l'intérêt des stages : tu ne seras pas meilleure après quelques semaines dans le monde pro, les stages permettent seulement de montrer aux directeurs de M2 que tu pratiques le droit en dehors de la fac et que tu connais un minimum le milieu dans lequel tu souhaites bosser. Bref, les stages servent à faire grandir les étudiants, à les confronter aux réalités du droit (arriver à l'heure, être poli, bien habillé, etc.)

Le profil-type est simple : obtiens une mention en L3 et en M1 (si possible dans une bonne université), un bon score au TOEIC et quelques stages dans des cab ou services juridiques,

tu n'auras pas de difficulté. Partant, séjour à l'étranger ou pas, on s'en moque, l'important est le niveau d'anglais. Ne crois surtout pas que "un semestre à l'étranger = bon niveau d'anglais définitivement acquis".

Par **Jurisgirl**, le **06/05/2015** à **17:09**

Merci encore une fois pour ta réponse.

J'avais pensé au TOEIC mais dans ma fac il est organisé une fois par an et l'année prochaine, il aura lieu après la date limite à laquelle je dois remettre mon dossier Erasmus. Par contre le prix est de 75€, mais bon, il faut déboursier de l'argent pour ces choses là de toute manière. Dans tous les cas je m'inscrirai au TOEIC, ça peut être utile pour pleins d'autres choses.

Effectivement j'assimilais "expérience professionnelle" à "stages" et je ne voulais pas dire par là qu'après quelques stages je serai meilleure que d'autres, je voulais juste dire qu'un dossier montrant que l'étudiant a fait plusieurs stages dans le domaine du droit serait probablement plus attractif qu'un dossier dans lequel il est mentionné que l'étudiant n'a fait qu'un stage obligatoire lors de son cursus scolaire.

Pour le moment je suis à l'université de Tours, je ne sais pas si elle est bien réputée ou pas... et je n'ai aucune idée de quelle(s) fac(s) (accessible sans avoir 14 de moyenne) serai(en)t à privilégier. Je pense que ça change beaucoup en fonction de l'avis de chacun, mais si tu as des conseils à ce sujet, je suis preneuse :)

Par **Yn**, le **05/06/2015** à **10:02**

[citation]après avoir étudié tous les domaines du droit français jusqu'en L3 [/citation]  
Tu n'auras absolument pas étudié tous les domaines du droit français. Les matières les plus importantes sont attaqués en M1, en ce qui te concerne le droit international privé, le droit du commerce international, le droit des sûretés, la fisca, les procédures collectives, etc. On l'a dit, on ne peut pas faire l'économie d'un M1 français.

[citation]bonne opportunité : amélioration du niveau de langues, ouverture d'esprit, capacité d'adaptation, maturité, etc.[/citation]

Ça reste de la pure théorie... Déjà, tout dépend de ton niveau d'anglais (score TOEIC, au passage ?). Beaucoup d'étudiants sont tout simplement largués parce que discuter tranquillement en anglais et suivre des cours de niveau master en anglais, ça n'a strictement rien à voir.

Il faut aussi composer avec d'autres paramètres : as-tu des bases en droit anglais/*common law* ? Sans ses bases, tu ne saisis pas tout ce qui est enseigné (imagine-toi commencer le droit en L3 ou en M1). Si tu es en contact avec des français - fort probable dans ce système d'échange - tu parleras français, donc moins de progrès en anglais.

[citation]qu'ils préfèrent privilégier les autres étudiants français peut-être moins matures qui

n'ont pas pris l'initiative de partir, et qui n'ont pas forcément intégré toutes les notions vues en M1 en France, c'est très regrettable et c'est alors une spécificité française lorsque l'on sait que dans les autres pays les mobilités sont très encouragées[/citation]

Tu idéalises quand même beaucoup un séjour à l'étranger. Tu ne vas pas radicalement changer après un semestre ou deux chez les voisins anglais.

Tu ne seras pas "meilleur" ou plus mature qu'un étudiant ayant effectué son M1 en France. Tu seras probablement différent, mais certainement pas un meilleur juriste.

Surtout, faire preuve de maturité, ce n'est pas essayer de convaincre les autres - notamment les directeurs de M2 - que ta façon de voir les choses est la bonne. Au contraire, **la maturité c'est comprendre le système dans lequel tu évolues et t'adapter à ses exigences.**

Comme beaucoup de mes étudiants, tu confonds ce terme avec l'indépendance. L'indépendance c'est aller faire un séjour à l'étranger, en profiter pour se faire des relations et mettre avant l'apprentissage, la découverte, etc. La maturité c'est inscrire ce séjour dans un projet.

Si tu ne fais pas ton M1 en France, tu te tires une balle dans le pied. J'entends par là que, si tu veux intégrer des M2 tournés vers le droit des aff' et à l'international, soit l'une des branches les plus sélectives, tu as intérêt d'avoir un dossier béton. Ce dossier béton commence par un très bon parcours franco-français avec des mentions. Ensuite - seulement ensuite - d'autres paramètres vont venir se greffer dessus.

On le dit souvent sur ce forum, les opportunités les plus intéressantes se situent post-M2 car tu es déjà diplômé. Le message est très différent entre aller à l'étranger en L3 ou M1 (plus-value limitée) et finir son parcours pour ensuite prétendre acquérir de nouvelles compétences à l'étranger (plus-value considérable, cf. infra).

Bref, il faut d'abord achever ton parcours juridique français, tu pourras envisager la suite sereinement.

Cette suite, c'est à toi de la construire (les étudiants voient le M2 comme une finalité alors que c'est le début des choses vraiment intéressantes). Un bon M2, c'est l'opportunité d'accéder à des formations qui sont fermées aux autres étudiants (LLM, invitation par des universités, etc.). Là, tu vas te faire des relations - un réseau si tu préfères - très intéressant car tu rencontres des étrangers qui font finalement la même chose que toi.

Sur un CV, ce sont des plus-values considérables qui attirent l'œil.

Par **OOO**, le **05/06/2015** à **10:40**

Je confirme que dans le M2 que j'ai fait, une année à l'étranger était plutôt vue négativement si elle se substituait à une année française.

Par **sarah77**, le **20/01/2016** à **19:42**

erasmus c'est intéressant pour les étudiants qui étudient le commerce ( marketing , finance ...)  
Pour les étudiants en droit sa ne sert quasi strictement à rien , sachant que en L3 c'est là que tes notes vont se jouer pour la sélection en M2, du coup tu va rater beaucoup de cours importants.

Il est plus intéressant de passer le TOEIC comme l'a mentionné YN, certes tu veux te différencier des autres tu veux être atypique pour qu'on retienne ta candidature en DJCE mais concentres toi bien sur la L3 , maximise les stages ils sont certes importants pour toi mais presque tout les étudiants en DJCE ou 1 ou 2 stages donc c'est pas par ça que tu va te différencier.

Concernant l'apprentissage de l'anglais je te conseille de t'inscrire à des stages intensifs en anglais , de partir dans un pays anglophone pendant les vacances , de regarder des séries en anglais je te conseille la série suits ( beaucoup de termes technique en droit que j'ai appris avec cette série américaine ) parle avec d'autres étudiants anglophone de ta fac